

Châteauroux, le 25 février 2026

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du conseil syndical du SDEI

Nos/réf. : EL/DP/JLC/26D0146

Monsieur,

Les membres présents étaient inférieurs au quorum lors de l'Assemblée Générale du 25 février 2026 à 10h00. Dans ces conditions, l'assemblée n'a pas pu délibérer, aussi vous êtes convié(e)s à participer à l'Assemblée Générale du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre qui aura lieu le :

Lundi 02 mars 2026 à 10h00

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2026 (annexe n°1)
- II. Compte-rendu des décisions prises conformément à l'article L52-11-10 CGCT portant sur les délégations accordées au Président
- III. Présentation du compte de gestion budget principal/annexe maîtrise d'ouvrage/budget annexe IRVE.
- IV. Présentation du compte administratif budget principal/budget annexe maîtrise d'ouvrage/budget annexe IRVE.
- V. Affectation du résultat budget principal/budget annexe maîtrise d'ouvrage/budget annexe IRVE.
- VI. Approbation du budget principal
- VII. Approbation du budget annexe maîtrise d'ouvrage
- VIII. Approbation du budget annexe IRVE
- IX. Partenariat Adefibois.
- X. Partenariat Initiative Indre.
- XI. Partenariat Initiative Brenne.
- XII. Thèmes du contrôle
- XIII. Convention financière 2025 du GAE
- XIV. Convention financière 2025 pour le logiciel de suivi GAE

- XV. Adhésion agence attractivité du territoire
- XVI. Tableau des effectifs

Le Président du SDEI,


Jean-Louis CAMUS